

Règlement intérieur du Moulin à papier de Bâle pour les classes

Nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir dans notre musée. Afin que les visites se déroulent de façon aussi agréable et fluide que possible, nous demandons aux enseignants de garantir le respect des règles suivantes:

1. La visite du musée par des classes doit faire l'objet d'une réservation préalable, même pour les visites non guidées. Ceci nous aide à éviter toute surcharge à nos postes d'activités. Les groupes doivent compter 25 personnes au maximum.
2. Les classes doivent être accompagnées et prises en charge tout au long de la visite du musée.
1. Les personnes accompagnatrices assument la responsabilité de tout accident ou dégât matériel éventuel.
2. Les autocollants distribués à la caisse doivent être portés visiblement par tous les élèves et les personnes accompagnatrices.
3. Les vestes et les manteaux ainsi que les sacs et sacs à dos doivent être déposés au vestiaire.
4. La nourriture et les boissons ne sont pas autorisées dans l'enceinte du musée.
5. Il est interdit de fumer dans toute l'enceinte du musée.
6. L'ascenseur est destiné en priorité aux visiteurs à mobilité réduite et aux transports. Nous vous prions de n'utiliser l'ascenseur que dans des cas exceptionnels.
7. Les visiteurs participer à des activités manuelles aux postes dédiés à cet usage. Nous vous prions cependant de bien vouloir respecter les espaces de travail de nos artisans dans les ateliers de production et de ne pas toucher au matériel. Il est également interdit de toucher les objets exposés.

Nous vous remercions pour votre coopération et vous souhaitons une visite passionnante.

La direction du musée